



Commune de la Possession

**APPEL À CANDIDATURE POUR UN
EMPLACEMENT DISPONIBLE SUR LE
DOMAINE PUBLIC**

OBJET DE LA CONSULTATION

Mise à disposition d'emplacements sur le domaine public pour la vente de fruits, légumes, plantes vertes.

L'AOT sera contractée sur l'emplacement en l'état sans accès à l'eau ni à l'électricité.

Suivant les dates suivantes 01 octobre 2025 au 31 août 2027.

Etendue

La présente consultation vise à permettre l'occupation du domaine public en application du code général de la propriété des personnes publiques, par le recours à une autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public.

Cette AOT est personnelle. Elle ne peut donc être cédée, sous louée, prêtée ou transmise par le bénéficiaire notamment en location gérance, elle a l'obligation de compatibilité entre l'activité exercée et délivrée.

Par ailleurs, en raison de la législation sur la propriété des personnes publiques, la présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable. L'attention du titulaire est attirée sur le fait qu'il ne détient aucun droit acquis au renouvellement, ni au maintien sur les lieux à l'expiration de l'AOT.

Le candidat retenu à l'issue de l'examen des dossiers sera reçu pour préciser les modalités d'occupation de l'emplacement qui leur sera accordé par le biais d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public.

Aucune indemnité ne sera due au titre des études et prestations effectuées par le candidat retenu ou non retenus dans le cadre de la présente consultation.

Si l'APPEL A CANDIDATURE se révélait infructueux, la ville se réserve le droit, tel que prévu à l'article L.2122-1-3 du code général de la propriété des personnes publiques de délivrer des autorisations d'occupation du domaine public municipal amiables pour répondre au besoin non pourvu.

NOMBRE D'EMPLACEMENTS DISPONIBLES

1 emplacement

LIEU DE L'EMPLACEMENT MIS À DISPOSITION

Secteur	Lieu	Ref.cad	Créneaux disponibles
ZAC Saint Laurent	Croisement rue Pablo Neruda et rue Louvart Pontlevoye	AO403	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Période : 01 octobre 2025 au 31 août 2027

Montant de la redevance : 6€ le carreau par jour d'occupation (tarification hors zone ORT)

Surface utilisée : 1carreau (9m2)

Attention particulière attachée sur l'obligation du respect des lieux et du ramassage des déchets

1 DOSSIER DE CANDIDATURE

Présentation de demandeur : nom, prénoms, adresse.

Présentation de l'activité principale et du matériel utilisé.

2 CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA PROCEDURE DE SELECTION

Remise du dossier complet comprenant la liste des pièces obligatoire à fournir pour les professionnels :

☐ Photocopie de la pièce d'identité en cours de validité
☐ Copie du justificatif d'adresse de moins de trois mois
☐ RIB
☐ Extrait de INSEE ou K/BIS de moins de 3 mois
☐ Dernières attestations fiscales et sociales
☐ Une déclaration sur l'honneur que le candidat n'est pas en situation de liquidation ou de redressement judiciaire sans habilitation à poursuivre son activité
☐ Déclaration sur l'honneur signée et datée attestant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales et sociales
☐ Attestation d'assurance en responsabilité civile 2025
☐ Copie de la carte de marchand ambulant
☐ Etat des paiements de redevances au titre des précédentes manifestations communales avec la mention « à jour »
☐ Attestation de formation d'hygiène alimentaire
Documents supplémentaires pour les Food truck
☐ Photos du véhicule, des installations et de l'équipement
☐ Copie de la carte grise du véhicule utilisé pour l'exercice de l'activité
☐ Certificat d'assurance du véhicule
☐ Certificat ou documents relatifs au groupe électrogène (volume, émissions polluantes)

3 CRITERES DE SELECTION

OBJET : Candidature pour l'occupation précaire du Domaine Public Communal.

Modalité de sélection : note totale sur 50 points décomposée comme suit :

3.1 Parcours du candidat (noté sur 10 points)

☐ Description des expériences et compétences du candidat en lien avec le projet qu'il souhaite développer

Date :

Signature du demandeur

3.2 Présentation générale du projet (notée sur 40 points)

- Nature et qualité des produits exposés au thème de l'évènement :
Vente de fruits, légumes, et plantes vertes.
- Expériences ou références professionnelles établies à l'occasion de manifestations de même nature. (5 pts)
- Horaires d'ouverture (5 pts) :
- Visibilité du stand et qualité du produit (5 pts)
- Visibilité de la tarification (5 points)
- Prévisionnel de chiffre d'affaires (viabilité économique du projet) (5 pts)
- Motivation du candidat pour cet emplacement (noté sur 5 points)

4 LISTE DE PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR POUR TOUS LES DOSSIERS

- | |
|---|
| ☐ Dossier de candidature datée et signée |
| ☐ Courrier de demande d'emplacement |

Le candidat pourra compléter le dossier avec les documents qu'il jugera nécessaire à la valorisation de son projet (descriptif détaillé, attestations de formations...).

Tout dossier incomplet ou hors date limitée ne sera pas retenu.

L'attention du candidat est attirée sur :

- la convention portera jusqu'au 31 août 2027.
- la convention définit les conditions dans lesquelles l'occupant est autorisé à occuper, à titre privatif, le domaine public communal. La convention ne prendra effet qu'au terme de la délivrance de l'autorisation d'occuper le domaine public signée des deux parties (collectivité et demandeur).

DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature doivent être par courriel à l'adresse suivante : commerces@lapossession.re

Ou remis contre récépissé ou réceptionné par voie postale, à l'adresse suivante BP92-Rue Waldeck-Rochet 97419 La Possession à L'attention de Mme Le Maire - direction développement économique, au plus tard le Mardi 25 septembre 2025 à 16h00 : date de réception faisant foi.

Une visite du site peut être envisagée uniquement sur demande le mardi en réservant une semaine à l'avance

Contact : Stéphanie Branchet Directrice développement économique
0692 08 01 77

Date de publication du présent avis : le 09 septembre 2025 et clôturé le 25 septembre 2025 à 16h00.

ANNEXE

Localisation



Planning d'occupation

Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	

Superficie	9 m2
Raccordement électricité	Non
Raccordement eau	Non
Terrasse	Non
Activités souhaitées	Vente de fruits, légumes, plantes vertes
Activités interdites	Alcool et tabac